

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

*Sherbrooke et Magog*

## **Phase 1 des travaux d'asphaltage de l'autoroute 10, en direction est**

**Sherbrooke, le 14 août 2025.** – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population qu'il procédera à des travaux de planage et d'asphaltage de l'autoroute 10, entre les sorties n<sup>os</sup> 128, à Sherbrooke, et 121, à Magog, dès le 18 août prochain, et ce, pour les trois prochaines semaines. Les interventions, qui s'échelonnent sur deux années, permettront à terme d'améliorer le confort de roulement et la sécurité des usagers en remettant en état près de 10 kilomètres d'autoroute, y compris les bretelles d'accès.

### **Entraves et gestion de la circulation**

Durant ce chantier, les interventions seront réalisées en semaine, de 7 h à 18 h, et entraîneront les entraves suivantes :

- Fermeture complète de l'autoroute 10 en direction est, entre les kilomètres 122 et 128. Le chemin de détour mis en place s'effectuera via la sortie n<sup>o</sup> 123 menant à la route 112 en direction est.
- Fermeture d'un tronçon de la route 249 (chemin Rhéaume), en direction sud, entre la rue Roméo-Lacroix et la route 112 est.
- Fermeture des bretelles permettant l'accès à l'autoroute 10, en direction est, à partir de la route 112 et de l'autoroute 55.

Il est à noter que les entraves seront levées les fins de semaine.

De possibles ralentissements sont à prévoir sur la route 112, où la limite de vitesse autorisée sera abaissée à 70 km/h afin d'assurer la sécurité des usagers. Le Ministère remercie d'ailleurs ceux-ci de leur patience et de leur collaboration durant la réalisation de ce projet.

Les travaux pourraient être reportés, prolongés ou annulés en raison de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles. Afin de connaître les détails des entraves en cours et à venir, les automobilistes sont invités à consulter [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement leurs déplacements.

Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleuses et travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

### **Faits saillants :**

- Le coût pour l'ensemble des travaux s'élève à un peu plus de 3,5 M\$.
- Les interventions sont nécessaires pour éliminer le phénomène d'orniérage et ainsi améliorer le confort de roulement des usagers de la route.
- Ces interventions profiteront aux quelque 35 000 véhicules, par jour, qui empruntent l'autoroute 10 dans ce secteur.

**Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :**

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

– 30 –

**Pour information :**

Relations avec les médias  
Direction générale des communications  
Ministère des Transports et de la Mobilité durable  
Tél. : Québec : 418 644-4444  
Montréal : 514 873-5600  
Sans frais : 1 866 341-5724